

Séance extraordinaire du 13 avril 2016

Procès-verbal



01 (2016-04-207) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AVRIL 2016 À 12H30

AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Sont présents(es) les conseillers(ères) mesdames Claudette Desrochers et Micheline Beaudet, messieurs Marc-Antoine Drouin, Pierre Audesse, Sylvain Vidal et Yves Gingras. Sous la présidence de Mme Sylvie Fortin Graham mairesse. Est également présente Josée Martineau, directrice générale adjointe. Les conseillers présents ont tenu séance extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant:

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Permettre l'usage du garage municipal;
- 4- Autorisation pour aller en appel d'offres pour le remplacement des luminaires de la patinoire et dépôt de l'estimé;
- 5- Achat d'un portable pour Charles Desbiens, agent marketing;
- 6- Autorisation pour faire le projet (achat et installation) de la borne électrique pour un coût estimatif de 8 000 \$ (entériner l'achat de la borne au coût de 5 800 \$);
- 7- Varia;
- 8- Période de Questions des contribuables;
- 9- Levée de l'assemblée ;

Le quorum étant constaté, la réunion s'est tenue et les conseillers présents ont renoncé à l'avis de convocation.

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte à 12h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02 (2016-04-208) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2016-04-209) - PERMETTRE L'USAGE DU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT le rapport de SNC Lavalin numéro 633914 du 9 février 2016 et de l'avis de déontologie du 4 avril 2016 de Mme Zuni Celestino concernant la structure du garage municipal;

CONSIDÉRANT l'attente des travaux temporaires reliés à la structure du garage municipal;

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras, d'autoriser l'usage du garage municipal pour les employés de la municipalité afin de pouvoir exécuter leur travail. .

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 (2016-04-210) - AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES 2016-07 POUR LE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES DE LA PATINOIRE ET DÉPÔT DE L'ESTIMÉ

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer l'appel d'offres 2016-07 pour le remplacement des luminaires de la patinoire et de déposer l'estimé du contrat. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 23.08001.727 au surplus accumulé réservé - aréna 59.13100.012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 (2016-04-211) - ACHAT D'UN PORTABLE POUR CHARLES DESBIENS, AGENT MARKETING

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser l'achat d'un portable chez l'entreprise Expert Atome pour Charles Desbiens, agent marketing au coût d'environ 1 200 \$. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.70120.726.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06 (2016-04-212) - AUTORISATION POUR FAIRE LE PROJET (ACHAT ET INSTALLATION) DE LA BORNE ÉLECTRIQUE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser le projet d'achat et d'installation de la borne électrique pour un coût estimatif de 8 000 \$ au poste budgétaire 23.08003.725 dans les investissements 2016. D'autoriser le paiement de la facture 1401 à Addenergie Solutions de recharge pour l'achat de la borne électrique au montant de 5 656.77 \$ taxes incluses, poste budgétaire 23.08003.725, investissements 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07 - VARIA

Aucun sujet.

08 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

09 (2016-04-213) - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Fermeture à 12h50.

Sylvie Fortin Graham, mairesse Josée Martineau, directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Josée Martineau, directrice générale adjointe

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse